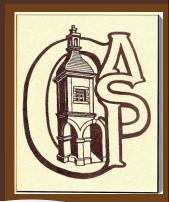
Association de Sauvegarde

DU PATRIMOINE GASTELSARRASINOIS



tps://castel-patrimoine.com

EDITO

Chers adhérents

_Nous voilà donc arrivés en septembre. Nous espérons que vous avez passé un bel été, avec des moments de véritable repos, de partage en famille, entre amis, de découvertes...et que vous allez bien!



Septembre

grands... La baisse du moral pointe à l'horizon. Mais en attendant, profitons encore un peu des douceurs et des plaisirs de cette fin de saison. La rentrée a une saveur particulière, celle de retrouver "une vie normale", un rythme familier.

Septembre sonne la fin de l'été tout comme de notre insouciance estivale. Les journées raccourcissent, le soleil est moins présent, c'est le retour des cris de joie dans les cours d'école pour les plus jeunes, la reprise du travail pour les plus

C'est le moment, pour l'ASPC de prendre un nouveau départ, de retrouver le rythme de ses activités avec le soutien de tous ses adhérents.

La rentrée à l'ASPC



Participation au Forum des Associations

L'ASPC était présente au forum des Associations, moment privilégié pour aller à la rencontre des Castelsarrasinois qui ont pu rencontrer des membres de l'Association, s'informer de nos travaux, et découvrir les divers ouvrages publiés sur l'histoire du patrimoine et les personnalités locales.

Journées du Patrimoine 2023



Les Journées du Patrimoine sont devenues une véritable institution de la rentrée. Le but étant de proposer la découverte du patrimoine local et de sensibiliser le public à sa sauvegarde, et à sa mise en valeur, l'ASPC ne pouvait qu'y prendre sa part en assurant la visite commentée de deux sites remarquables de notre cité.

L'hôtel Marceillac : Inscrit aux Monuments Historiques.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, des membres du bureau de l'ASPC



ont assuré la visite commentée de l'hôtel Marceillac, véritable héritage architectural de l'Art Nouveau, après l'évocation de la saga familiale. Voyage unique dans l'art des courbes et des arabesques, le public a pu admirer le charme des couleurs pastel de l'Atrium sous la verrière et la préciosité du mobilier.



La sous-préfecture: ancien couvent des Ursulines :

Sollicité par Axel Zaafour, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, l'ASPC a pu partager ses documents et ses connaissances en coanimant la visite de l'ancien couvent des Ursulines avec M. Zaafour.

Dans un premier temps, un diaporama a permis au public de retrouver l'histoire de ce bâtiment.

Positionné en limite des anciennes fortifications de la bastide fortifiée de Castelsarrasin, le couvent fut bâti en 1642 aux frais de Gabrielle de Charron qui en fut la mère supérieure. L'institution des Ursulines avait pour vocation d'accueillir les jeunes filles de bonne famille, de les instruire à la vertu, leur apprendre à prier, à coudre, à lire et écrire.

Le bâtiment s'est développé en L autour d'un parc, Il comprenait le couvent, avec sa chapelle, son



réfectoire, son chapitre et son oratoire dédié à sainte Angèle d'une part et l'école avec ses salles de cours et le dortoir d'autre part. Déclaré bien national en 1790 on y installa l'administration municipale, les magasins et dépôts d'effets nationaux. Un temps geôle sous la terreur blanche (1794), en 1809, sous l'Empire, il devint le siège de la sous-préfecture du premier arrondissement de Haute Garonne. puis sous-préfecture de l'arrondissement

de Castelsarrasin lors de la création du département de Tarn et Garonne en 1808.

Enfin le public a pu visiter l'intérieur des locaux, où, malgré les récentes rénovation et modernisation on peut apercevoir une partie de la spectaculaire charpente. Malheureusement si l'on a pu entrouvrir la porte du cachot(!), il n'a pas été possible de visiter ni la chapelle ni le réfectoire en trop mauvais état (?). A l'extérieur on pouvait voir l'unique fenêtre originelle et déambuler dans le corridor couvert en croix d'ogive qui longe le cloître sur le jardin. A fond du jardin, recouverte de lierre, se cache l'ancienne tour d'angle transformée en oratoire où ne subsiste que la niche de la statue de saine Angèle.

Le public ne peut que se réjouir d'avoir pu visiter un bâtiment qui bien sûr, a été chahuté au cours des siècles, mais qui présente un intérêt architectural et historique certain pour la ville de Castelsarrasin.



Conférences

Mercredi 18 octobre 2023 18h. Salle Marcelle Duba Médiathèque - Castelsarrasin -

REPRISE DES CONFÉRENCES

MENSUELLES

Le Lieutenant-Colonel Philippe BON,

Président de la société des membres de la Légion d'honneur de Tarn-et-Garonne, une conférence sur « Clara Malraux la rebelle ».



Malraux ce n'est pas seulement André c'est aussi Clara. Avec André Malraux Clara connaitra une vie d'amour intense et d'aventures avec celui qui deviendra l'un des écrivains les plus prestigieux de son époque. Et pourtant elle se heurtera à l'ordre social établi qui mettra à mal son désir de devenir une grande écrivaine à côté d'un grand écrivain.

L'autre patrimoine ...



notre langue!

Cérémonie civile, religieuse ou laïque, alliances, repas de fête, discours de l'oncle..., lors d'un mariage chacun suit les us et coutumes à sa guise. Mais dans tous les cas, après les festivités il y a dans l'air comme un goût de "lune de miel".

Douce expression qui apparaît en 1747 dans l'œuvre Zadig de Voltaire. Il semblerait que l'expression fût reprise de l'anglais -"honeymoon", apparue bien plus tôt. Si l'on en croit les dictionnaires étymologiques anglais, la première citation du terme date de 1522.



Miel, pourquoi faire référence au miel? Il s'agirait d'une métaphore inspirée d'anciennes pratiques venant de tous les continents. Les pharaons, par exemple, buvaient une boisson à base de miel et de propolis durant les 29 jours suivant le mariage. Les peuples germaniques consommaient de l'hydromel, les Chinois et les Hindous du miel, et une légende babylonienne raconte que le père de la mariée devait offrir quotidiennement à son gendre, pendant tout le mois qui suit le mariage, autant de mead (bière à base de miel) qu'il pouvait en absorber. Et comme le calendrier était basé sur le cycle lunaire, le mois du miel est devenu la lune de miel.

Ces substances étaient alors reconnues pour leurs vertus aphrodisiaques, pour favoriser la fécondité et apporter bonheur et douceur au jeune couple. La période suivant le mariage apparaît comme un rite de passage durant lequel il faut rompre la routine et permettre au couple de fertiliser la relation, comme une parenthèse enchantée.

Nous ne consommons plus guère aujourd'hui de bière au miel ni d'hydromel, mais nous aimons fêter un mariage par un grand voyage dans des contrées lointaines, souvent en direction du sud : partir en lune de miel serait donc se rapprocher du... soleil! Elle s'emploie aussi pour désigner une "bonne entente" entre deux personnes. Les mauvaises langues n'oublient pas de rappeler qu'une lune ne dure qu'un peu plus de 29 jours et qu'il n'en faut souvent pas plus pour que la lune de miel vire à la lune de fiel! (Source - Projet Voltaire)

Le Coin de l'Adhérent



Le livre de Bernard Ouardes

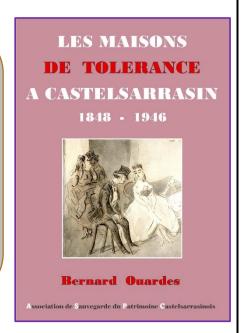
"Les Maisons Closes à Castelsarrasin 1848 / 1946"

est disponible, vous pouvez le réserver au prix de 15 € (chèquesespèces)

Chèques à l'ordre de : A. S. P. C.

À envoyer au : 2bis rue du Soleil 82100 Castelsarrasin

A retirer au siège (même adresse) : permanence le mardi de 15 à 16h.



Cette rubrique vous est ouverte, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou suggestion se rapportant au patrimoine, à l'histoire de notre cité ou sur le contenu du bulletin mensuel. L'équipe de l'ASPC vous en remercie par avance.

CONTACTS: Bernard OUARDES:

06 71 62 13 48



bernard.ouardes@orange.fr

Visitez le site internet de l'ASPC : https://castel-patrimoine.com